

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNES DE LA BÂTHIE ET CEVINS

Classement du site « Vallées confluentes des lacs de Lavouet aux lacs de la Tempête »

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 5 octobre 2017 est ouverte en mairies de La Bâthie et Cevins une enquête publique de 15 jours, du lundi 6 au lundi 20 novembre 2017 inclus, préalable à la décision de classement au titre des sites des « Vallées confluentes des lacs de Lavouet aux lacs de la Tempête ».

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de La Bâthie, siège de l'enquête publique, et en mairie de Cevins du **lundi 6 au lundi 20 novembre 2017 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public des mairies.

Le dossier concerné par l'enquête publique sera mis en ligne sur le site des services de l'État en Savoie : (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>); le public pourra à cette adresse formuler ses observations en ligne sur le projet.

Un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret – 73011 Chambéry le Haut, sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Madame Pascale ROUXEL, ingénieure conseil en environnement-assainissement, est nommée commissaire enquêteur.

Elle siègera selon les modalités suivantes :

<u>à la mairie de La Bathie :</u> - lundi 6 novembre 2017 de 15h à 17h - samedi 18 novembre 2017 de 10h à 12h	<u>à la mairie de Cevins :</u> - vendredi 10 novembre 2017 de 18h à 20h - mercredi 15 novembre 2017 de 10h à 12h
---	--

Des observations écrites pourront également être adressées à la commissaire enquêteur en mairie de La Bâthie, siège de l'enquête, et par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@labathie.fr pendant toute la durée de celle-ci. Celles-ci devront être dupliquées et intégrées au registre d'enquête publique conservé en mairie.

Madame Géraldine SUIRE, responsable du projet à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne Rhône-Alpes (DREAL, se tient à la disposition du public pour fournir des informations sur le projet – tel. 04 26 28 63 58 – courriel : geraldine.suire@developpement-durable.gouv.fr

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairies de La Bâthie et Cevins et à la Direction des territoires – Service environnement, eau, forêts – Bâtiment l'Adret, 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>.

La décision de classement fera l'objet d'un décret en conseil d'État après avis de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages, et sera publié au Journal Officiel.